



Date d'attribution : 2016-10-31
Contrat n° 35035-165058/001/CY

ROP 061-16
POR@PCO-BCP.gc.ca

Bureau du Conseil privé

Collecte continue de données qualitatives concernant les opinions des Canadiens – Quatrième ronde de groupes de discussions

RAPPORT FINAL
6 JUIN 2017

Ipsos, Affaires publiques

1, rue Nicholas, bureau 1400

Ottawa (Ontario) K1N 7B7

Tél : 613.241.5802

Télec. : 613.248.7981

www.ipsos.ca

« Ce rapport est aussi disponible en français »



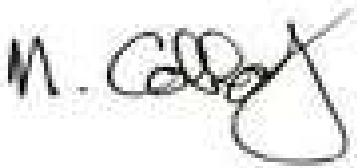
Table des matières

1. Sommaire	1
Contexte et objectifs.....	1
Aperçu de la méthodologie.....	2
Principales constatations	3
2. Résultats détaillés.....	7
Thèmes discutés.....	7
Actions du gouvernement	7
Légalisation de la marijuana.....	2
Financement des soins de santé	3
Défis locaux	3
Opioides.....	4
Innovation, compétences et formations	7
Les relations entre le Canada et les États-Unis	11
Priorités alimentaires au Canada	12
Une charte des droits des passagers aériens	17
Justice	18
3. Annexes	20
Annexe A. Méthodologie de recherche	20
Annexe B. Guide de recrutement	22
Annexe C. Guides de discussion.....	28



Déclaration de neutralité politique

J'atteste par les présentes, à titre d'agent principal d'Ipsos, que les produits livrables se conforment entièrement aux exigences en matière de neutralité politique du gouvernement du Canada énoncées dans la Politique de communication du gouvernement du Canada et dans la Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique. Plus particulièrement, les produits finaux ne comprennent pas de renseignements sur les intentions de vote aux élections, sur les préférences de partis politiques, sur les positions vis-à-vis de l'électorat ou sur l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.



Mike Colledge
Président
Ipsos, Affaires publiques

1. Sommaire

Contexte et objectifs

Le Bureau du Conseil privé (BCP) est l'organisme central de la fonction publique qui appuie le premier ministre ainsi que le Cabinet et ses structures décisionnelles de façon impartiale. Dirigé par le greffier du Conseil privé, le BCP aide le gouvernement à réaliser sa vision et à donner suite avec rapidité et efficacité aux enjeux avec lesquels le gouvernement et le pays doivent composer.

À titre de conseiller du premier ministre, le BCP fournit de l'information et des conseils objectifs et de qualité pour soutenir le premier ministre et le Cabinet, dont de l'information sur les priorités des Canadiens. À cette fin, le Secrétariat des communications et de la consultation du BCP aide le Cabinet du premier ministre à coordonner les communications du gouvernement et à établir les grands thèmes de communication et les messages principaux du gouvernement, conformément aux priorités gouvernementales, telles que déterminées par le premier ministre, le Cabinet, les comités du Cabinet et le greffier du Conseil privé. Le Secrétariat travaille également avec les secrétariats responsables des politiques du BCP pour conseiller et appuyer le Cabinet et ses comités.

Dans l'exercice de son mandat, le BCP a exigé l'établissement d'un cycle continu de collecte de données qualitatives afin d'assurer une représentation à jour des opinions des Canadiens sur des enjeux à grande échelle présentant un intérêt pour le gouvernement, comme leurs points de vue sur ce que devraient être les priorités du gouvernement. En outre, le fruit de ces recherches permet au gouvernement de mieux comprendre les tendances nouvelles et de mesurer l'opinion des Canadiens sur des enjeux nationaux clés et les principales initiatives stratégiques.

Grâce à un cycle continu de collecte de données des groupes de discussion, le BCP connaîtra beaucoup mieux les points de vue des Canadiens en ce qui concerne les enjeux les plus importants du pays, leur perception à l'égard de la façon dont le gouvernement devrait régler ces enjeux, les attentes quant aux mesures découlant des priorités du gouvernement et leur opinion concernant la façon dont le gouvernement peut concentrer ses efforts efficacement pour régler les enjeux nouveaux. Cette recherche aide à étayer l'élaboration de messages et de produits de communication et à établir des tactiques de diffusion pour répondre aux enjeux prioritaires. En outre, la recherche permet au gouvernement du Canada d'élaborer des activités de communication et de les peaufiner, afin de répondre aux besoins précis des Canadiens grâce à de l'information à jour, facile à comprendre et d'actualité fondée sur les perceptions actuelles des Canadiens dans les domaines concernés.

Cette quatrième vague de collecte de données qualitatives avait pour but de réunir les commentaires de Canadiens sur des politiques et des enjeux choisis, qui sont importants pour le gouvernement du Canada. Les enjeux discutés dans le cadre des groupes de discussions différaient d'un endroit à l'autre. Les sujets couverts étaient les suivants :

- Légalisation de la marijuana
- Financement des soins de santé

- Défis locaux
- Opioïdes
- Compétences et formations
- Relations entre le Canada et les États-Unis
- Priorités alimentaires au Canada
- Charte des droits des passagers aériens
- Peine minimale obligatoire

Aperçu de la méthodologie

Cette quatrième vague de recherches qualitatives comprenait une série de 16 groupes de discussion composés de Canadiens âgés de 20 ans ou plus, et les rencontres ont eu lieu entre le 5 et le 27 avril 2017. Tous les groupes de discussion ont échangé pendant environ deux heures et les séances se sont déroulées en soirée dans toutes les villes, la première à partir de 17 h 30 et la deuxième, à partir de 19 h 30. Ces séances ont eu lieu dans les villes suivantes :

- Winnipeg – 5 avril
- Victoria – 6 avril
- Windsor – 11 avril
- Mississauga – 12 avril
- Edmonton – 24 avril
- Truro – 25 avril
- Québec – 26 avril
- Joliette – 27 avril

En tout, douze participants ont été recrutés pour chaque séance afin d'assurer la présence d'un minimum de huit à dix participants. Au total, 151 participants ont pris part aux discussions. Tous les participants ont reçu une rétribution de 75 \$ pour participer aux séances dans les locaux prévus à cette fin. Le questionnaire préalable a contribué à constituer un échantillon représentatif de la population en général, avec une combinaison équilibrée de genres, d'âges, d'éducation, de revenus et de caractéristiques liées à la composition du ménage. D'autres précisions méthodologiques sont présentées en annexe.

Ce deuxième volet de la recherche fait partie d'un projet de collecte continue de données qualitatives qui fait appel à 144 groupes de discussion tenus dans le cadre de plusieurs vagues au cours de l'année 2017, avec l'option de renouveler le cycle de la recherche pour deux autres années. Le coût total du marché lié à ce projet de recherche pour l'année civile 2017 s'élève à 916 865,05 \$, TVH comprise.

Principales constatations

Légalisation de la marijuana

Les participants d'Edmonton et de Truro ont facilement recensé plusieurs aspects liés au projet de loi sur la légalisation de la marijuana. Les participants savaient l'âge légal de possession et les quantités permises par personne. Des aspects tels qu'une augmentation de la disponibilité, de la qualité, de la recherche et de la lutte au crime organisé qui tire profit de la production illégale de marijuana ont été recensés comme des avantages possibles de la légalisation. Plusieurs préoccupations ont également été abordées, notamment l'accessibilité, l'absence de réglementation claire sur la consommation de marijuana en conduisant un véhicule ou en manoeuvrant de la machinerie lourde ainsi que les effets possibles de la consommation de marijuana au travail. Les participants de Joliette étaient réticents à l'égard de la légalisation et ont assoupli leur point de vue lorsqu'un participant a comparé le cas de la marijuana à celui de l'alcool.

Financement des soins de santé

Lorsqu'on leur a demandé de s'exprimer sur le financement des soins de santé dans le cadre d'une discussion sur les mesures adoptées par le gouvernement, les commentaires ont été brefs et portaient sur les discussions entre le gouvernement fédéral et les provinces. La plupart des participants comprenaient le rôle du gouvernement fédéral dans le financement, et seuls ceux de Windsor ont mentionné une augmentation possible du financement des services de santé mentale. Les participants de Victoria ont dit croire que le niveau de financement des soins de santé que leur province a reçu est inférieur à celui des autres provinces, ce qu'ils considéraient comme injuste.

Défis locaux

Les enjeux locaux variaient beaucoup entre Victoria, Winnipeg et Windsor. À Windsor, les préoccupations étaient surtout axées sur le « rétrécissement de la classe moyenne » et la « disponibilité des emplois ». Ces deux enjeux ont été décrits comme étant interreliés, mais importants à résoudre pour assurer la cohésion de la collectivité et une économie locale forte. Les participants à Victoria ont surtout parlé du « coût du logement », des « sans-abris » et de la « pauvreté ». Encore une fois, les participants ont fait état d'un lien entre ces enjeux. Ceux de Winnipeg ont recensé un large éventail de défis locaux, dont la « disponibilité des services de soins de santé », la « criminalité », la « disponibilité des services de garde » et la « qualité des routes et des ponts ». Il convient de souligner, toutefois, que parmi les participants de Winnipeg, les discussions relatives aux défis locaux ont porté principalement sur les services de soins de santé, surtout en ce qui a trait au temps d'attente.

Opioïdes

À Edmonton, Truro, Québec et Joliette, les participants ont visionné quatre vidéos sur la question. La vidéo « **Qu'est-ce que le fentanyl?** » a été perçue comme étant claire, efficace et informative sur la définition du fentanyl et sur les risques associés à sa consommation. Ce concept a réussi à susciter l'intérêt de nombreux participants, plusieurs ayant trouvé le concept efficace pour les inciter à visiter le site Web et à s'informer davantage.

« **Vaincre la dépendance aux opioïdes** » a été décrite comme une vidéo de soutien tandis que la vidéo « **Surdose d’opioïdes** », selon plusieurs participants, appelait efficacement à l’action. Toutefois, celle-ci a également soulevé parmi les participants la question de savoir quels sont les signes précis d’une surdose d’opioïde. La dernière vidéo, « **On vous a prescrit un opioïde?** », fournissait de l’information claire et appelait à l’adoption de mesures visant les personnes à qui des opioïdes sont prescrits, mais les participants se sont demandé pourquoi ces personnes ne reçoivent pas toujours de mise en garde de leur médecin sur les risques associés à la prise de ces substances.

Compétences et formations

La question des initiatives sur la sensibilisation à l’innovation et les compétences liées aux formations, telles que présentées dans le plus récent budget fédéral, a été peu abordée dans les groupes de discussion de presque toutes les villes. Néanmoins, les participants étaient favorables à plusieurs des initiatives mentionnées, en particulier celles mentionnant explicitement les compétences et la formation. Les participants se sont particulièrement intéressés à l’idée de rendre accessibles à plus de Canadiens les programmes d’acquisition de compétences et de recyclage et de permettre à un plus grand nombre de Canadiens qui bénéficient de l’assurance-emploi et qui sont admissibles à un retour aux études d’acquérir de nouvelles compétences professionnelles tout en continuant de toucher des prestations. Ces initiatives ont été jugées suffisamment vastes pour attirer un large segment de population, quel que soit leur catégorie démographique ou leur cheminement professionnel. Les participants ont souvent reconnu les effets à long terme de telles initiatives, par exemple l’adaptation à l’évolution du marché du travail et l’obtention d’un emploi bien rémunéré, bien que certains se soient interrogés sur les coûts connexes et sur la façon de financer ces initiatives (ils se sont par exemple demandé si ce financement reviendrait à augmenter l’impôt des Canadiens).

Relations entre le Canada et les États-Unis

Dans l’ensemble, on pourrait décrire les relations entre le Canada et les États-Unis comme étant cordiales et respectueuses. Les participants de Windsor, Mississauga, Winnipeg et Victoria ont discuté de cette relation du point de vue des accords commerciaux, en particulier l’ALENA, ainsi que les demandeurs d’asile qui traversent la frontière canado-américaine vers le Canada. Lorsque les discussions portaient sur cette dernière question, bon nombre de participants ont décrit le Canada comme un pays accueillant, bien que plusieurs aient exprimé leurs préoccupations concernant le nombre de personnes qui traversent illégalement la frontière. Certains participants se sont dits préoccupés par l’incidence financière de l’afflux de demandeurs d’asile, tandis que d’autres ont mentionné la question de l’équité, du fait que d’autres réfugiés et immigrants font des démarches pour entrer au Canada de façon légale. Toutefois, globalement, les participants de toutes les villes étaient d’accord avec l’Entente sur les tiers pays sûrs.

Priorités alimentaires au Canada

Les participants des groupes de discussion ont d’abord eu à énumérer, de façon spontanée, ce qu’ils considèrent comme des priorités alimentaires clés pour le Canada. Spontanément, la principale priorité qui est ressortie des groupes de l’ensemble des villes a été le besoin de se procurer des aliments nutritifs à des prix raisonnables. La question de l’identification appropriée des OGM a également été mentionnée à plusieurs endroits en tant qu’enjeu important. L’étiquetage adéquat concernant l’origine des aliments

et l'appui aux activités agricoles et à la vente de produits localement ont également été mentionnés dans une moindre mesure. Lorsqu'on a demandé aux participants de l'ensemble des villes de choisir les priorités qu'ils placeraient au sommet d'une liste de onze priorités clés pour le gouvernement du Canada, trois priorités sont ressorties du lot :

- L'accès à des aliments abordables et nutritifs;
- La nécessité de protéger l'eau, l'air et le sol;
- La nécessité d'assurer le succès des agriculteurs et des exploitations familiales.

Lorsqu'ils ont eu à évaluer une série de cinq titres possibles pour une future stratégie agricole canadienne, c'est « Cultiver l'avenir/Growing Forward » qui a été le titre le plus populaire dans toutes les villes. Pour les participants, ce nom a semblé positif et axé sur l'avenir, tout en soulignant clairement, grâce au mot « cultiver », qu'il s'agit d'une stratégie agricole. Le titre a également été perçu comme étant simple et facile à lire et à prononcer.

On a demandé aux participants des quatre villes ce que devraient être, à leur avis, les principaux objectifs de cette stratégie agricole nationale. On leur a encore une fois fourni une série de mots qui pourraient être utilisés pour décrire les objectifs et demandé de choisir lesquels ils jugeaient les plus importants. Les résultats étaient semblables dans toutes les villes.

Quatre objectifs sont ressortis comme étant les plus importants : produire, innover, prospérer et croître. Ces attributs étaient tous jugés positifs et, selon eux, véhiculaient un certain niveau d'optimisme sur l'avenir, dans le même esprit que les discussions susmentionnées sur le nom de la future stratégie nationale.

Charte des droits des passagers aériens

Les participants à Edmonton et Québec ont eu des réactions mitigées lorsqu'on les a questionnés sur la façon dont les passagers aériens sont traités. Plusieurs ne sentaient pas que les compagnies aériennes étaient nécessairement axées sur les clients. Bon nombre de participants étaient favorables à la mise sur pied d'une déclaration des droits et des responsabilités, et ont réagi positivement à une série d'éléments pouvant être inclus dans une éventuelle déclaration des droits des passagers aériens. L'établissement de normes de dédommagement uniformes pour le refus d'embarquement, la surréservation et les bagages perdus ou endommagés se sont révélés être des facteurs particulièrement attrayants.

Peine minimale obligatoire

Pour cette question, débattue uniquement à Mississauga, la plupart des participants étaient au fait de l'existence de peines minimales obligatoires, quoique tous n'étaient pas certains qu'il y en ait au Canada. Les opinions variaient quant au caractère équitable des peines minimales obligatoires, les groupes ayant des avis divers à savoir si le contexte de chaque situation devrait être pris en considération dans l'établissement de la peine. Lorsqu'on leur présentait une solution de rechange à la peine minimale obligatoire lorsque le contrevenant choisit de suivre un programme de traitement, les participants s'inquiétaient que la peine minimale soit par la même occasion éliminée. Lorsqu'on les a informés sur le pouvoir discrétionnaire des juges à cet égard au prononcé de la sentence, la plupart des participants étaient à l'aise avec la situation actuelle.

Note sur l'interprétation des constatations

La recherche qualitative est conçue pour révéler un riche éventail d'opinions et d'interprétations plutôt que pour mesurer quelle proportion de la population cible a une opinion donnée. Ces résultats ne doivent pas servir à estimer la proportion chiffrée ou le nombre d'individus de la population qui ont une opinion particulière parce que sur le plan statistique, ils ne peuvent pas être utilisés pour établir des projections.

Les groupes de discussions sur les priorités du gouvernement ont pour but d'obtenir une meilleure compréhension des points de vue des participants, et viennent souvent compléter des constatations quantitatives réunies au moyen d'enquêtes. Ce type d'information est essentiel pour le Bureau du Conseil privé dans le cadre de son rôle de conseil et d'appui au Cabinet et à ses comités.

2. Résultats détaillés

Cette section présente les résultats détaillés des discussions des 16 groupes de consultation organisés dans huit villes d'un bout à l'autre du Canada. La section est séparée par thème de façon à mieux témoigner des diverses discussions ayant eu lieu d'une ville à l'autre. Le guide du modérateur a été légèrement adapté d'un endroit à l'autre pour refléter des questions propres aux régions. Toutes les versions des guides du modérateur sont fournies à l'annexe C.

Thèmes discutés

Actions du gouvernement

On a demandé aux participants de faire part au groupe de ce qu'il avait vu, lu ou entendu au propos du gouvernement du Canada récemment. Certains participants ont parlé de nouvelles concernant leur gouvernement provincial. Les sujets mentionnés spontanément liés au gouvernement fédéral portent sur une vaste gamme de questions :

- Légalisation de la marijuana et essais
- Relations entre le Canada et les États-Unis
- Soins de santé
- Islamophobie
- Budget fédéral
- Inquiétudes quant aux dépenses du gouvernement
- Questions autochtones
- 150^e anniversaire du Canada
- Syrie
- Congé parental
- Prestations aux anciens combattants
- Souveraineté dans le Nord
- Environnement
- Accords de libre-échange
- Service de garde
- Identité canadienne
- Bourses d'études
- Passage de la frontière par des demandeurs d'asile
- Femmes autochtones disparues et assassinées
- Pipelines
- Réfugiés et immigration

Au nombre des sujets de discussion désignés (suggérés) pour les groupes de consultation figurent les suivants :

- Légalisation de la marijuana
- Financement des soins de santé
- Défis locaux
- Opioïdes
- Innovation, compétences et formations
- Relations entre le Canada et les États-Unis
- Priorités alimentaires au Canada

- Charte des droits des passagers aériens
- Justice

Légalisation de la marijuana

Dans le cadre des discussions sur les actions du gouvernement, on a demandé aux participants des groupes d’Edmonton, de Truro, de Québec et de Joliette de fournir plus de détails sur les nouvelles portant sur la légalisation de la marijuana dont ils avaient entendu parler. Le niveau de connaissance dans l’ensemble des groupes était similaire. Plusieurs participants des groupes d’Edmonton, de Truro et de Québec savaient que la légalisation est prévue pour l’été 2018 et que les provinces seraient responsables de décider l’âge légal de possession sur leur territoire. Plusieurs participants ont également mentionné les limites de possession individuelles, c’est-à-dire 30 grammes et quatre plants. Les participants de Truro étaient pour la plupart incertains quant à la question de savoir si ces dispositions étaient définitives ou provisoires, et nombreux d’entre eux ont indiqué qu’à leur connaissance, le gouvernement ne s’était pas définitivement prononcé sur la question.

Avantages liés à la légalisation de la marijuana

Dans les trois villes, les participants ont pu facilement nommer plusieurs avantages de la légalisation. Ils ont mentionné la facilité d’accès à la marijuana à des fins médicales, l’amélioration de la qualité et du contrôle de qualité des produits de la marijuana, le fait de retirer la production et la distribution du pot des mains du crime organisé, et la réalisation d’un plus grand nombre d’études sur les effets sociaux et sur la santé de la consommation de la marijuana. Les participants de Truro et de Québec ont également indiqué que la légalisation de la marijuana pourrait alléger les pressions sur le système de justice, car moins de dossiers connexes seraient portés devant les tribunaux.

Inquiétudes quant à légalisation de la marijuana

Les inquiétudes à l’égard de la légalisation de la marijuana dans les trois marchés étaient centrées sur deux questions : la réglementation et l’accessibilité (principalement pour les jeunes). Plusieurs participants se sont dits inquiets de la conduite de véhicules sous l’influence de la marijuana. Ils se questionnaient précisément sur les procédures qui seraient mises en place pour détecter la conduite avec les facultés affaiblies par la marijuana. De plus, de nombreux participants étaient préoccupés par la façon dont serait géré un employé aux facultés affaiblies par la consommation de marijuana au travail, particulièrement dans le cas de la conduite de machinerie lourde.

Les participants de Québec s’inquiétaient du fait que la légalisation pourrait éventuellement mener à une normalisation de la consommation et des effets que cela pourrait avoir sur les jeunes à long terme. Ils ont comparé la situation à celle du tabagisme chez les jeunes et se demandaient comment, malgré les meilleures intentions, les gouvernements pourraient empêcher les jeunes n’ayant pas l’âge légal d’accéder aux produits de la marijuana. De plus, des participants dans les groupes d’Edmonton et de Québec ont indiqué avoir des inquiétudes quant à l’âge légal requis qui serait déterminé pour acheter de la marijuana dans leur province.

Les participants d’Edmonton, de Truro et de Québec ont dit avoir des préoccupations sur le niveau de préparation adéquat des gouvernements fédéral et provinciaux à la légalisation de la marijuana selon l’échéancier établi. Beaucoup estimaient qu’il y avait toujours un grand nombre de questions sans réponse quant aux effets de la consommation et de son incidence sur la sécurité publique. Les participants de Joliette étaient proportionnellement plus nombreux à s’opposer à la légalisation, et leurs oppositions se sont à peine adoucies lorsqu’un participant a mis la légalisation de la marijuana en contexte de la consommation d’alcool.

Financement des soins de santé

Dans le cadre des discussions sur les actions du gouvernement, les participants de Windsor, de Mississauga, de Winnipeg et de Victoria ont été sondés à savoir s’ils étaient au fait de toutes nouvelles concernant le financement de la santé par le gouvernement fédéral. Les discussions sur le financement de la santé ont été brèves, car la plupart des participants connaissaient peu les initiatives du gouvernement fédéral en matière de financement de la santé. De nombreux participants ont plutôt discuté d’anecdotes personnelles quant à leurs expériences dans le système de soins de santé. Certains participants de Windsor ont fait remarquer l’augmentation du financement fédéral dans les programmes et service de santé mentale. À Mississauga, les participants ont centré leur discussion sur les rencontres entre les responsables fédéraux et provinciaux tenues pour discuter du financement des soins de santé.

Pour la plupart, les membres des groupes des quatre marchés étaient généralement au courant que leur gouvernement provincial jouait un rôle de premier plan en matière de prestation de soins de santé et que le rôle du gouvernement fédéral était de fournir du financement.

Les participants de Victoria ont exprimé des inquiétudes quant au niveau de financement reçu par le gouvernement de la Colombie-Britannique comparativement à celui des autres provinces, notamment l’Ontario. Ils estimaient que leur province ne recevait pas du financement adéquat et juste.

Défis locaux

On a présenté aux participants de Windsor, de Victoria et de Winnipeg une liste d’enjeux locaux et on leur a demandé de souligner ceux qui leur semblaient les plus importants pour leur collectivité. Les réponses ont varié selon les régions.

Les enjeux les plus cités par les participants de Windsor ont été la « régression de la classe moyenne » et les « emplois disponibles ». Certains ont mentionné que les deux questions étaient liées et croyaient que le manque d’emplois bien rémunérés dans leur collectivité contribuait au rétrécissement de la classe moyenne. Selon ces participants, la disparition de la classe moyenne pourrait avoir une incidence négative sur la cohésion sociale dans la collectivité et sur l’économie locale. Les participants de Windsor s’inquiétaient également du vieillissement de la population et de la disponibilité de services de soins de santé. Lorsqu’on leur a demandé si d’autres éléments auraient dû figurer sur la liste, plusieurs participants ont mentionné les relations avec les États-Unis, les politiques frontalières, la sécurité de la frontière et le régime fiscal, entre autres.

À Victoria, les participants ont généralement parlé du « coût des logements », de l’« itinérance » et de la « pauvreté ». Un certain nombre de participants ont mentionné les difficultés de payer son loyer, alors



que d’autres ont émis des inquiétudes sur les perspectives à long terme de logements abordables pour leurs enfants. Beaucoup d’entre eux ont établi un lien direct entre le coût de la vie et les inquiétudes quant au logement et l’augmentation de la pauvreté et de l’itinérance.

Plus précisément, dans une discussion sur l’itinérance, les participants ont fait remarquer que le nombre d’itinérants dans leur communauté semblait avoir augmenté ces dernières années. Les participants de Victoria ont également noté la hausse de la fréquence des surdoses de drogues, que certains ont qualifiée d’épidémie. Enfin, plusieurs participants se sont dits inquiets du vieillissement de la population à Victoria, et plus particulièrement du manque de soutien pour la prestation de soins aux aînés et le manque de services de santé à l’intention des aînés. Les parents de jeunes enfants ont parlé de la difficulté de trouver des services de garde abordables et des emplois bien rémunérés.

Lorsque l’on a présenté la liste d’enjeux à Winnipeg, les participants ont principalement mentionné la « disponibilité de services de soins de santé », la « criminalité », la « disponibilité d’option de services de garde » et la « qualité des routes et des ponts ». Les membres du groupe estimaient qu’un investissement dans les services de garde profiterait aux familles et constitueraient un investissement important pour les générations futures. En ce qui concerne la disponibilité de services de soins de santé, les participants ont surtout mentionné les temps d’attente aux urgences et pour d’autres traitements à long terme, comme la consultation d’un spécialiste. Les préoccupations quant à la qualité des routes et des ponts découlent principalement d’une perception d’un manque d’investissements en temps opportun dans les infrastructures locales. D’autres préoccupations cernées sont le « vieillissement de la population », l’« itinérance », le « coût des logements », la « pauvreté », les « surdoses de drogues », la « disponibilité d’emplois » et l’« intégration des immigrants dans la communauté ».

Lorsqu’on leur a demandé si certains enjeux auraient dû figurer sur la liste, les participants ont indiqué les effets prévus de la légalisation prochaine de la marijuana dans leur communauté et le racisme, plus précisément l’islamophobie et le racisme contre les peuples autochtones.

Opioïdes

Les participants d’Edmonton, de Truro, de Québec et de Joliette ont visionné une série de concepts vidéo qui pourraient être utilisés par le gouvernement du Canada dans le cadre d’une campagne de sensibilisation à la consommation des opioïdes. Chaque groupe a visionné deux des quatre vidéos, dont le choix et l’ordre de visionnement étaient aléatoires d’une séance à l’autre. Dans chacun des cas, les participants ont écouté les vidéos à deux reprises, et ils devaient remplir un court questionnaire sur chaque concept avant d’échanger leurs points de vue.

Vaincre la dépendance aux opioïdes

Message principal : Connaître et comprendre les risques et les dangers d’une dépendance aux opioïdes et comment aider.

Les réactions des participants à cette vidéo étaient mitigées. Les points ont résonné pour certains et ont été perçus comme illustrant efficacement un portrait de la nature négative et déstabilisante de la dépendance. D’autres participants n’ont pas aimé le visuel et ont donc trouvé la vidéo inefficace dans l’ensemble, particulièrement à Truro. Dans tous les groupes, les participants ont déterminé que le



concept ne faisait aucune référence claire au fentanyl et qu’il portait sur les opioïdes en général. Ainsi, la vidéo n’a pas créé un sentiment d’urgence chez les participants et n’a donc pas bien transmis un fort besoin d’agir. Certains n’ont pas compris quel était le principal message, car le concept ne traitait pas clairement des risques liés à la consommation d’opioïdes. Seulement quelques participants ont indiqué que la vidéo les encouragerait à consulter le site Web pour obtenir de plus amples renseignements.

Qu’est-ce que le fentanyl?

Message principal : Savoir ce qu’est le fentanyl et comprendre pourquoi il s’agit d’un grave problème au Canada.

Le message qu’on voulait véhiculer par ce concept a été très clairement perçu par les participants. Ces derniers ont indiqué que le concept transmettait un message fort, direct et clair sur les dangers liés à la consommation de fentanyl. Les participants ont également trouvé que le concept présentait efficacement des informations liées à l’utilisation du fentanyl, y compris ce qu’est le fentanyl et qui sont les personnes à risque. La représentation visuelle des deux grains a été très efficace pour communiquer l’idée qu’une quantité minimale de fentanyl pouvait avoir des conséquences fatales. Les participants ont indiqué presque en totalité que ce concept les encouragerait à consulter le site Web pour obtenir de plus amples informations. Certains participants ont perçu que la vidéo ciblait les jeunes, et qu’elle portait exclusivement sur le fentanyl et non sur la crise des opioïdes en général.

Surdose d’opioïdes

Message principal : Savoir comment reconnaître une surdose d’opioïdes et quoi faire. Restez, ne pas s’en aller.

Les participants ont compris que ce concept s’adressait à ceux qui n’utilisent pas d’opioïdes et qu’il avait pour objectif de les informer des mesures à prendre en cas de surdose d’opioïdes. Selon les participants, le concept était simple et présentait efficacement quoi faire en cas de surdose d’opioïdes. Ils ont également indiqué que le concept ne stigmatisait pas les consommateurs d’opioïdes. Par contre, ils ont fait remarquer que la vidéo ne fournissait aucune information sur les signes permettant de distinguer une surdose d’un autre état de détresse physique. Les participants d’Edmonton se demandaient si le concept pourrait être encore plus efficace s’il montrait des actions précises à poser en présence d’une personne faisant une surdose d’opioïdes. Bien que les participants aient bien compris le message principal selon lequel il faut appeler le 911 en cas de surdose, ils ont indiqué ne pas avoir été poussés à visiter le site Web pour obtenir de plus amples renseignements.

On vous a prescrit un opioïde?

Message principal : Informez-vous et prenez des mesures pour vous protéger d’une dépendance aux opioïdes.

Le principal message compris par les participants a été de prendre ses responsabilités, plus précisément de poser des questions lorsque l’on se fait prescrire un médicament opioïde par un médecin. Pour les participants, cela signifiait de jouer un rôle actif dans son propre traitement, et ce en posant personnellement des recherches et en posant des questions à son docteur. Ils ne se sont pas sentis personnellement visés par le concept, ce qui le rendait peu fiable selon plusieurs personnes. Moins de la moitié des participants ont affirmé qu’ils visiteraient le site Web.

On a demandé aux participants de Winnipeg, de Victoria, d’Edmonton, de Truro, de Québec et de Joliette ce qu’il savait des opioïdes, qui était la population la plus touchée et ce que pouvait faire le gouvernement du Canada pour répondre à la crise.

À la question sur ce qu’ils savaient sur l’utilisation d’opioïdes, les participants ont rapidement mentionné le fentanyl, les décès attribuables aux surdoses et une augmentation de l’utilisation des médicaments opioïdes prescrits, comme l’OxyContin, et des drogues illicites, comme le fentanyl et le carfentanyl. De façon générale, et ce dans toutes les villes, les participants reconnaissent que ce problème touche une panoplie de personnes, y compris ceux qui utilisent des médicaments opioïdes prescrits pour gérer leur douleur, les jeunes insouciants et les adultes expérimentant avec des drogues récréatives, les personnes à faible revenu et les sans-abris. Lorsqu’on leur a demandé de caractériser la situation actuelle concernant les opioïdes, les participants dans les toutes les villes l’ont rapidement décrite comme une crise à l’échelle du Canada, bien qu’elle soit selon eux plus grave dans l’ouest du pays.

À Edmonton, à Winnipeg et à Victoria, les participants ont affirmé que la situation était attribuable à une augmentation de l’offre de drogues illégales dans les rues, dans les médias sociaux et dans les fêtes, ainsi qu’à l’augmentation des médicaments opioïdes prescrits.

Certains ont également mentionné que l’utilisation d’opioïdes pouvait être liée au fait que les entreprises pharmaceutiques encouragent les médecins à prescrire des opioïdes sans égard aux effets potentiels à long terme, la dépendance principalement. D’autres ont quant à eux émis l’hypothèse selon laquelle ce sont les personnes qui sont individuellement responsables de la situation actuelle par leurs mauvaises décisions, qui mènent par la suite à la toxicomanie.

Des participants dans toutes les villes ont estimé que le rôle du gouvernement du Canada pour régler ce problème passait avant tout par l’éducation du public. Selon les participants, les efforts d’éducation devraient avoir deux volets. D’abord, ces efforts devraient cibler le public en général et inclure des campagnes de sensibilisation spécialement conçues à l’intention des jeunes. Ensuite, il faut sensibiliser davantage les médecins, c’est-à-dire ceux qui prescrivent des opioïdes, sur les risques liés aux opioïdes. Les participants à Winnipeg ont fait remarquer que ces efforts d’éducation doivent être francs, et ce, même si le message pourrait être explicite.

Plusieurs participants ont également affirmé que la réglementation canadienne entourant la consommation d’opioïdes devait faire l’objet d’un examen et être vraisemblablement renforcée. Les participants sont nombreux à penser que ceci pourrait contribuer à limiter la prescription excessive d’opioïdes et permettre de mieux contrôler l’entrée perçue des drogues illicites au pays. En plus du renforcement du cadre réglementaire, ils ont également noté le besoin d’améliorer les programmes de traitements des toxicomanes et de fournir un soutien accru aux services de santé mentale, à titre de mesure préventive.



Innovation, compétences et formations

Connaissance de mesures annoncées récemment

On a demandé aux participants dans tous les groupes s’ils avaient entendu parler des mesures visant l’innovation et le perfectionnement des compétences annoncées dans le plus récent budget du gouvernement fédéral. Ils devaient également donner leurs opinions sur ces investissements. Les participants en savaient peu à cet égard, et ce, dans toutes les villes; cependant, une fois qu’on leur avait présenté une liste d’initiatives, leurs réactions étaient pour la plupart positives.

Dans toutes les villes, les participants ont particulièrement bien répondu aux initiatives faisant directement référence à la formation et aux compétences. Plus précisément, les participants ont estimé qu’il était judicieux d’offrir des programmes de perfectionnement des compétences et de recyclage professionnel à plus de Canadiens, ainsi que de permettre aux prestataires d’assurance-emploi qui retournent aux études de conserver leurs prestations tout en apprenant de nouvelles compétences. Ils estiment également que ces mesures seraient efficaces pour aider les travailleurs à faire la transition dans un nouveau domaine. Les participants de Truro ont fait remarquer que le perfectionnement des compétences produirait des retombées positives élargies pour l’ensemble de la main-d’œuvre, et non pas seulement pour ceux qui ont besoin d’un diplôme d’études postsecondaires.

Les participants de Windsor, d’Edmonton et de Victoria ont fait remarquer que des investissements dans la formation profiteraient à ceux qui intègrent le milieu du travail et ceux qui font une transition vers un nouvel emploi ou une nouvelle carrière. Les répondants de Winnipeg croyaient que le fait d’offrir aux prestataires d’assurance-emploi la possibilité de retourner aux études sans être financièrement pénalisés les aiderait vraiment à renforcer leurs compétences de façon à mieux réussir à leur retour sur le marché du travail. De plus, les répondants de Mississauga ont souligné que les personnes ayant la chance d’acquérir de nouvelles compétences tout en recevant des prestations d’assurance-emploi pourraient retourner sur le marché du travail sans passer par des emplois de réintégration mal rémunérés.

Dans l’ensemble des villes, les participants ont également affirmé que ces programmes pourraient un jour les aider s’ils avaient besoin de changer de carrière ou qu’ils auraient pu les aider lorsqu’ils ont fait une telle transition.

Les participants ont vu de façon positive et pertinente la proposition de rendre plus abordable l’éducation postsecondaire et de fournir aux étudiants les compétences recherchées par les employeurs par la voie de programme d’apprentissage en milieu de travail. Certains ont mentionné qu’ils avaient éprouvé des difficultés à trouver un emploi dans le domaine d’études à leur entrée sur le marché du travail. Les participants ont également affirmé que leur manque de compétences générales et applicables au marché de l’emploi pourrait les empêcher de trouver un emploi stable. De plus, de nombreux participants ont déclaré que les coûts des études postsecondaires étaient de plus en plus élevés au point de décourager la poursuite d’études et que les dettes étudiantes étaient difficilement gérables une fois leur diplôme obtenu. Pour ces participants, cette situation et les difficultés de trouver de l’emploi pouvaient limiter la mobilité ascendante des nouveaux diplômés.

À la question sur les désavantages liés aux initiatives d’innovation et de perfectionnement des compétences, de nombreux participants ont mis en doute la capacité de l’État de pouvoir payer les coûts afférents. La plupart des répondants, surtout ceux de Winnipeg, de Mississauga et de Windsor, ont présumé que la mise en œuvre de telles initiatives se traduirait nécessairement par une augmentation de l’impôt. De plus, des membres des groupes de Mississauga s’opposaient également à ce que le fardeau des coûts de ces initiatives soit imposé aux contribuables des générations futures.

Certains se sont interrogés sur la pertinence d’axer les efforts sur les compétences, voire le manque de compétences, car selon eux le problème relèverait plutôt simplement d’un manque d’emplois. Pour ces individus, il serait inefficace de soutenir le perfectionnement des compétences si les possibilités d’emplois connexes ne sont pas au rendez-vous.



Raisons d’investir dans l’innovation et la formation et les compétences

Après la discussion initiale, les participants devaient réfléchir aux raisons les plus impérieuses d’investir dans l’innovation, la formation et les compétences. Les participants de tous les groupes devaient choisir, à partir d’une liste qui leur était fournie, les raisons qui justifiaient le mieux les investissements.

Les énoncés qui leur ont été présentés sont les suivants :

- *Pour que vous disposiez de la formation et des compétences pour améliorer vos possibilités de carrière, et ce, tout en conciliant vos responsabilités personnelles.*
- *Fournir de nouvelles compétences et formations pour trouver et garder de bons emplois bien rémunérés.*
- *Aider les Canadiens à toutes les étapes de leur carrière à s’adapter au marché du travail en pleine évolution.*
- *Réaliser son plein potentiel en améliorant ses compétences.*
- *Veiller à ce que son prochain emploi soit mieux que le précédent.*
- *Encourager une culture d’apprentissage tout au long de la vie.*

Notons de nouveau que les énoncés faisant directement référence aux « compétences » et à la « formation » résonnaient davantage auprès des participants des groupes de consultation.

Pour que vous disposiez de la formation et des compétences pour améliorer vos possibilités de carrière, et ce, tout en conciliant vos responsabilités personnelles – Les participants ont réagi positivement à la coordination du potentiel d’amélioration des possibilités de carrière et du maintien d’un équilibre travail-vie personnelle. Selon les participants, la formation est utile et s’applique au contexte économique d’aujourd’hui. Ils estiment également que le perfectionnement des compétences est utile dans divers endroits et aux différentes étapes d’une carrière. De plus, la référence à la conciliation des responsabilités personnelles interpellait la majorité des répondants, car l’énoncé suggère que cette initiative serait offerte à tous, c’est-à-dire aux jeunes familles, aux parents occupant un emploi et à ceux qui cherchent à réintégrer le marché du travail.

Fournir de nouvelles compétences et formations pour trouver et garder de bons emplois bien rémunérés – Selon bon nombre de participants, cet énoncé cadre avec la réalité du marché du travail contemporain en constante évolution, notamment en ce qui a trait à la nature changeante des emplois, au progrès technologique continu ou, de façon plus générale, aux marchés changeants.

Aider les Canadiens à toutes les étapes de leur carrière à s’adapter au marché du travail en pleine évolution – Les participants ont été nombreux à dire qu’ils s’identifiaient à cet énoncé. Selon eux, la main-d’œuvre d’aujourd’hui est appelée à s’adapter en raison des progrès technologiques, de l’automatisation et du changement des compétences requises sur le marché du travail. Par conséquent, l’acquisition de nouvelles compétences pourrait préparer les travailleurs à mieux se préparer et à s’adapter à cette évolution.



Réaliser son plein potentiel en améliorant ses compétences – Tout au mieux, les réactions à cet énoncé étaient mitigées.

Veiller à ce que son prochain emploi soit mieux que le précédent et **Encourager une culture d’apprentissage tout au long de la vie** – Ces énoncés ont été moins bien reçus. Le premier a été perçu comme étant trop simple, et le deuxième, comme n’étant pas assez concret.



Les relations entre le Canada et les États-Unis

Questions de premier ordre

Les discussions suivantes ont eu lieu à Windsor, à Mississauga, à Winnipeg et à Victoria. On a tout d’abord demandé aux participants s’ils avaient entendu parler récemment des relations entre le Canada et les États-Unis. Les conversations de tous les groupes étaient centrées sur des sujets similaires :

- Le commerce;
- La relation de travail entre les dirigeants des deux pays;
- Le phénomène récent du passage de la frontière canado-américaine par des demandeurs d’asile pour entrer au Canada.

À Victoria, la discussion sur le commerce était principalement orientée sur les exportations canadiennes de bois d’œuvre et, dans une moindre mesure, sur les exportations générales de ressources canadiennes vers les États-Unis. Les participants de Winnipeg ont surtout discuté d’accords commerciaux, comme l’ALENA, et des intérêts communs en matière de défense dans le cadre de l’OTAN.

Lorsqu’on leur a demandé précisément de décrire les relations commerciales du Canada avec les États-Unis, les participants de Victoria et de Mississauga avaient davantage tendance à affirmer qu’elles pourraient et devraient être améliorées au profit des Canadiens. Ils ont par contre également indiqué qu’il était plutôt irréaliste de s’attendre à ce qu’il y ait des changements considérables. Les participants de tous les groupes étaient conscients de l’interdépendance du commerce entre le Canada et les États-Unis et des avantages relatifs pour chacune des économies.

La majorité des participants estimait que le gouvernement du Canada avait réussi à trouver un juste équilibre au sein de ses relations avec les États-Unis entre la pratique d’une diplomatie respectueuse et la défense des intérêts des Canadiens. Lorsqu’on leur a demandé si le Canada devrait changer son approche, les participants ont mentionné qu’aucun changement n’était nécessaire. Ils ont plutôt apprécié la manière dont les différentes situations avaient été gérées jusqu’à présent et étaient d’avis qu’il s’agissait en général d’une bonne démarche d’affaires. Les participants ont affirmé à plusieurs reprises que les domaines présentant les meilleures possibilités de collaboration entre le Canada et les États-Unis étaient le commerce, la sécurité frontalière et l’environnement. Les participants de tous les groupes ont souligné la nécessité du gouvernement du Canada de protéger nos ressources naturelles.

Demandeurs d’asile et Entente sur les tiers pays sûrs

On a ensuite invité les participants à discuter des récents événements relatifs aux demandeurs d’asile qui traversent la frontière pour se rendre au Canada. Cet enjeu était bien connu parmi tous les groupes et certains participants ont fait référence au passage de la frontière canado-américaine par des demandeurs d’asile pour entrer au Québec ou au Manitoba. La plupart des participants pensaient que ce phénomène était le résultat des immigrants résidant présentement aux États-Unis qui commençaient à craindre une expulsion vers leurs pays d’origine et donc s’enfuyaient au Canada pour demander le statut de réfugié.

Lorsqu’on leur a demandé ce qui se passait une fois que les immigrants avaient traversé la frontière, la majorité des participants ne connaissait pas les détails précis, mais présumaient que les demandeurs d’asile obtenaient presque instantanément à leur arrivée un droit d’accès aux services canadiens. Plusieurs voyaient le Canada comme un endroit accueillant et hésitaient à déclarer qu’ils soutenaient la prévention de l’entrée au pays. Cependant, certains ont exprimé des inquiétudes à l’égard de l’afflux apparent de nouveaux arrivants. Quelques participants, en particulier ceux de Winnipeg, de Windsor et de Victoria, se sont demandé si le gouvernement ne devrait pas plutôt donner la priorité à l’aide aux Canadiens, et se concentrer sur les immigrants qui respectent les procédures appropriées et qui entrent au pays légalement ainsi que sur ceux qui se sont enfuis de pays plus dangereux que les États-Unis. Les participants au sein de tous les groupes se sont également questionnés à propos du nombre d’immigrants traversant la frontière illégalement et des coûts potentiels pour le gouvernement fédéral.

Lorsqu’on leur a fourni des renseignements à propos de l’Entente entre le Canada et les États-Unis sur les pays tiers sûrs, la plupart des participants ont affirmé qu’ils soutenaient l’entente de principe et certains étaient d’avis que l’entente devrait aussi s’appliquer à ceux qui entrent au Canada illégalement. Ils ont dit craindre que l’approche actuelle soit injuste pour ceux qui respectent les procédures appropriées et qui suivent les étapes juridiques requises, et semblaient favoriser les immigrants entrant au Canada illégalement. Les groupes de participants de Windsor, de Winnipeg et de Victoria sont ceux qui appuyaient le plus vigoureusement ce point de vue.

Priorités alimentaires au Canada

Ce sujet a été discuté à Windsor, à Mississauga, à Truro et à Joliette. On a demandé aux participants réunis en groupes de discussion de déterminer spontanément quelles étaient selon eux les principales priorités alimentaires au Canada. La première priorité qui a émergé dans l’ensemble des groupes concernait la nécessité de veiller à ce que des aliments nutritifs soient disponibles à des prix raisonnables. Beaucoup croyaient que les aliments malsains étaient souvent plus faciles à trouver que les choix plus sains, et à des prix moins élevés. Les fruits et les légumes ont été cités à plusieurs reprises comme exemples par les participants qui pensaient que les produits étiquetés « bio » étaient beaucoup plus chers que les produits n’ayant pas cette désignation. Il craignait consommer des aliments qui pourraient leur causer du tort parce qu’ils n’avaient pas les moyens de payer pour des choix plus sains. Mise à part la différence de prix entre les produits bio et non bio, d’autres participants ont aussi mentionné que les aliments emballés ou autres produits malsains étaient souvent moins chers que les produits plus frais ne contenant pas une grande quantité de sucre, de sodium ou de gras.

L’identification adéquate des OGM a également été soulevée en tant qu’enjeu prioritaire dans divers groupes. Plusieurs participants croyaient qu’il était important de savoir si les aliments qu’ils consommaient avaient été modifiés d’une quelconque manière. Ils souhaitaient également que le gouvernement veille à ce que les aliments génétiquement modifiés soient bons pour la santé des Canadiens et que la quantité et la qualité des OGM dans les épiceries du Canada soient contrôlées.

Quelques participants ont également fait ressortir spontanément la nécessité de bien identifier l’origine des produits alimentaires sur les emballages et ont ciblé cet élément comme une priorité importante. Une fois mentionné, ce besoin a reçu un appui unanime des autres participants. Ceux qui avaient soulevé



cet enjeu ont indiqué ne pas toujours faire confiance aux renseignements indiqués sur les emballages, qui souvent ne précisent pas l’origine des aliments, ou pire, qui présentent des informations mensongères. Ces participants aimeraient que le gouvernement canadien impose des normes sévères aux entreprises qui emballent ou qui vendent des produits alimentaires, et qu’il les applique dans la pleine mesure permise par la loi.

Selon quelques participants, l’appui à l’industrie agricole locale et l’achat de produits alimentaires locaux constituent également une priorité importante. Ils jugeaient essentiel d’aider les producteurs locaux à se maintenir à flot au sein de ce qu’ils considéraient comme un contexte d’affaires difficile en raison de la concurrence internationale. Ils croyaient également que les produits locaux étaient généralement meilleurs pour la santé.



Les participants des quatre villes ont reçu une liste de onze principales priorités, et on leur a demandé d’en choisir trois qui selon eux devraient être en tête des priorités du gouvernement du Canada. Les onze priorités sont présentées ci-dessous, classées en ordre de préférence par les participants des différents groupes :

Premier échelon	Favoriser l’accès à des aliments nutritifs et abordables au Canada
	Protéger l’eau, l’air et les sols pour veiller à ce que le Canada puisse produire des aliments sûrs et nutritifs dans le futur
	Veiller au succès des agriculteurs et des fermes familiales
Deuxième échelon	Soutenir l’innovation dans les domaines de l’agriculture et de l’alimentation, notamment par l’adoption de nouvelles technologies
	Réduire la fraude alimentaire (p. ex. fausses déclarations sur les aliments ou les ingrédients)
	Encourager l’adoption d’habitudes alimentaires saines
Troisième échelon	Réduire les pertes et les déchets alimentaires
	Aider à combattre la faim dans les pays du monde dans le besoin
	Renforcer la résilience de l’approvisionnement alimentaire canadien (afin d’assurer une protection contre les conditions météorologiques, les parasites et les ralentissements du marché)
	Améliorer la salubrité des aliments
	Améliorer la sécurité alimentaire pour les populations nordiques et autochtones, y compris l’accès à des aliments nutritifs et abordables

Au sein de tous les groupes de discussion, trois priorités ressortaient comme étant les plus importantes. Cadrant avec les réponses spontanées présentées ci-dessus, l’accès à des aliments nutritifs et abordables a été l’élément le plus fréquemment mentionné par les groupes de participants. La nécessité de protéger l’eau, l’air et les sols était également une priorité de premier plan soulevée dans l’ensemble des groupes, et les participants qui l’ont mentionné ont affirmé que cette priorité constituait la fondation sur laquelle toutes les autres s’appuyaient. Ils croyaient que sans eau, air ou sols propres les autres priorités devenaient impossibles à réaliser. De plus, la nécessité de veiller au succès des agriculteurs et des fermes familiales a été une priorité que beaucoup ont classée parmi les plus importantes, en plus d’être un enjeu soulevé durant des discussions spontanées relatives aux priorités du gouvernement du Canada. Les participants ont comparé les fermes locales à ce qu’ils considéraient être de grandes exploitations commerciales, qui se trouvent souvent dans d’autres pays, qui utilisent des processus industriels pour produire des aliments de moindre qualité et qui, selon les participants, ne contribuent pas à l’économie locale.

La priorité en tête du deuxième échelon ciblait le soutien de l’innovation dans les domaines de l’agriculture et de l’alimentation. L’innovation a été perçue comme un élément positif par la majorité des participants, qui la considérait comme une manière d’améliorer les pratiques actuelles et d’aider les



producteurs locaux à augmenter le rendement des cultures à un coût peu élevé, tout en générant des bénéfices et des emplois locaux. Certains participants estimaient que l’innovation devrait servir à atteindre une production agricole plus respectueuse de l’environnement et non simplement une augmentation de la production. La réduction de la fraude alimentaire était une autre priorité soulevée par quelques participants de l’ensemble des groupes. Les discussions ont montré que « fraude alimentaire » n’était pas un terme couramment utilisé par les participants. Ils parlaient plus naturellement d’emballages trompeurs ou mensongers que de fraude alimentaire à proprement parler. Comme il a été mentionné plus haut, cet enjeu était important pour la grande majorité des participants, même s’ils ne l’ont pas toujours fait ressortir d’emblée. Enfin, encourager l’adoption d’habitudes alimentaires saines et tenter de réduire les pertes et les déchets alimentaires faisaient également partie des priorités du deuxième échelon.

Finalement, quatre autres actions ont été classées comme des priorités de moindre importance pour le gouvernement. Elles visaient notamment à apporter une aide pour combattre la faim dans d’autres pays, à renforcer la résilience de l’approvisionnement alimentaire du Canada, à améliorer la salubrité des aliments et à augmenter la sécurité alimentaire pour les populations nordiques et autochtones. Leur classement inférieur n’est pas le résultat d’une opposition pure et simple à ces mesures, bien qu’un bon nombre de points négatifs aient été soulevés à l’égard de l’aide apportée aux autres pays. Plusieurs participants ont mentionné qu’ils souhaitaient que le gouvernement se concentre sur les besoins au pays avant ceux à l’étranger. Malgré ces remarques négatives, les quatre mesures ont été généralement considérées comme importantes, mais sans l’être autant que les principales priorités indiquées plus haut.

Un nom pour une stratégie agricole nationale

Lorsque les questions de l’alimentation et de l’agriculture ont été abordées, les participants du groupe de discussion ont évalué des propositions de nom pour une future stratégie agricole nationale. Une liste de cinq noms a été remise aux participants, qui devaient choisir celui qui représentait le mieux la stratégie du gouvernement. Voici les cinq noms évalués :

- Cadre canadien pour l’agriculture / Canadian Agricultural Framework
- Partenariat canadien pour l’agriculture / Canadian Agricultural Partnership
- Cultiver l’avenir / Growing Forward
- Agro-Avenir / Farm Futures
- Cadre pancanadien pour l’agriculture / Pan-Canadian Agricultural Framework

Le nom « Cultiver l’avenir / Growing Forward » a été le choix le plus populaire dans les différents lieux. Les participants l’ont jugé prometteur et positif, et estimaient que l’utilisation astucieuse du mot « cultiver » donnait un indice évident de la nature agricole de la stratégie. De plus, à leur avis, ce nom était simple et facile à lire et à prononcer.

Les participants de Windsor, de Truro et de Mississauga ont aimé le nom « Partenariat canadien pour l’agriculture / Canadian Agricultural Partnership », alors que ceux de Joliette ont exprimé certaines réticences à son égard. Tous les participants qui ont choisi ce nom ont mentionné que le mot « partenariat » était très important, car il véhiculait une image positive de collaboration entre le gouvernement et les autres intervenants du domaine de l’agriculture, laquelle s’amorce auprès des agriculteurs. Certains ont trouvé que ce mot traduisait l’ouverture du gouvernement du Canada à travailler avec ses partenaires des quatre coins du pays. Quelques participants de Joliette ont exprimé des commentaires négatifs à l’égard de ce nom : il leur donnait l’impression que le Canada voulait imposer ses politiques au Québec. Des critiques similaires ont été formulées au sujet des autres noms contenant les mots « canadien » ou « pancanadien ».

Les noms « Cadre canadien pour l’agriculture / Canadian Agricultural Framework » et « Cadre pancanadien pour l’agriculture / Pan-Canadian Agricultural Framework » ont suscité des réactions partagées. Ils n’ont pas été accueillis avec beaucoup d’enthousiasme, mais n’ont pas été rejetés non plus. Ils ont principalement été décrits comme longs et fades.

Finalement, le degré d’appréciation du nom « Agro-Avenir / Farm Futures » a été très différent en français et en anglais. Il a été beaucoup plus élevé à Joliette, où les participants ont décrit le nom comme optimiste et novateur, en soulignant qu’on comprenait bien qu’il s’agissait d’agriculture grâce au préfixe « agro ». Le nom en anglais a quant à lui été perçu négativement par beaucoup de participants, qui l’ont rapidement associé au domaine de la bourse. Ils ont exprimé qu’une stratégie agricole nationale ne devrait en aucun cas faire penser au marché boursier. Ce nom donnait l’impression que la politique ou stratégie visait une place sur le marché boursier ou consistait à « parier » sur le futur du secteur, ce qui était inapproprié à leur avis.

Les objectifs d’une stratégie nationale en agriculture

Finalement, il a été demandé aux participants des quatre villes de dire quels éléments devraient constituer les objectifs principaux de cette stratégie agricole nationale. On leur a présenté une nouvelle série de mots qui pourraient servir à décrire les objectifs, puis on les a invités à choisir les idées qu’ils jugeaient les plus importantes. Les résultats ont été similaires dans l’ensemble des lieux.

Quatre objectifs sont ressortis du lot comme les plus importants : « *produce* » (production), « *innovate* » (innovation), « *prosper* » (prospérité) et « *growth* » (croissance). Tous ces éléments ont été considérés comme des caractéristiques positives véhiculant un certain degré d’optimisme à l’égard de l’avenir, ce qui est conforme aux discussions susmentionnées touchant la future stratégie nationale.

Un cinquième mot, « *connect* » (connexion), a suscité des réactions timides, pour la plupart. Ce mot n’a pas été considéré comme négatif, mais il n’a suscité aucun commentaire positif, essentiellement parce que les participants n’ont pas compris instinctivement le lien entre l’idée de « connexion » et la production agricole. Pour finir, en général, l’idée que la stratégie nationale devrait être axée sur la notion de « concurrence » n’a pas été bien reçue. Beaucoup de participants ont dit qu’ils ne voulaient pas penser à une concurrence entre les producteurs agricoles canadiens et ceux des autres pays. Leur réaction instinctive a été de demander que les producteurs locaux soient protégés de la concurrence et

qu’ils ne soient pas en concurrence avec les autres. En gros, ils voulaient seulement protéger le secteur agricole canadien de ce qu’ils voient comme une concurrence déloyale de l’étranger.

Une charte des droits des passagers aériens

La discussion suivante a eu lieu à Edmonton et à Québec. Tout d’abord, on a demandé aux participants de décrire brièvement le traitement qu’offrent les compagnies aériennes canadiennes aux passagers. Les réponses ont été variées : certains ont qualifié ce traitement d’inadéquat, et d’autres ont donné une réponse neutre. Ceux qui ont dit que le traitement offert était inadéquat ont dit que leurs expériences leur ont fait sentir qu’ils n’étaient ni pris au sérieux ni respectés et qu’on les prenait pour acquis.

Ensuite, on a présenté aux participants l’idée d’une charte des droits des passagers aériens et des responsabilités des compagnies aériennes du gouvernement du Canada. Globalement, les participants ont réagi de façon positive à cette idée et ont dit qu’ils étaient favorables à une telle charte. Lorsqu’on leur a demandé des idées de sujets à inclure dans celle-ci, les participants ont parlé des **droits des passagers aériens**, avant d’aborder les responsabilités des compagnies aériennes. Les participants ont présenté un éventail de suggestions, dont les suivantes : prix plafonds, indication du prix réel des vols dès le départ, compensations pour les vols retardés et les bagages perdus et mesures visant à prévenir la surréservation. Des participants ont également suggéré la création de règlements sur le traitement des animaux, les vêtements autorisés et les articles portés sur le visage dans le cadre des vérifications des passagers. D’après les participants, la charte des droits devrait également traiter de divers aspects se rattachant aux opérations des compagnies aériennes, comme la transparence et la façon de permettre la concurrence.

Éléments de la charte éventuelle des droits des passagers aériens

On a présenté aux participants une liste d’éléments qui pourraient être inclus dans une éventuelle charte des droits des passagers aériens. On a demandé aux participants de nommer les éléments qu’il faudrait inclure dans cette charte et ceux qu’il faudrait exclure de celle-ci, ainsi que les éléments qu’ils jugeaient les plus importants. Parmi les éléments de la liste, ceux qui ont été nommés le plus souvent par les participants sont les suivants :

- *Présenter les modalités en langage clair.*
- *Établir des normes de compensation uniformes dans les cas de refus d’embarquement, de surréservation et de bagages endommagés ou perdus.*

Exemples d’autres éléments présentés comme importants :

- *Publier des données à l’égard de la surréservation, de la ponctualité, du nombre de plaintes, etc.*
- *Établir des lignes directrices cohérentes en ce qui concerne le traitement à offrir aux passagers dans les cas de retards relevant de la responsabilité de la compagnie aérienne.*
- *Éclaircir le droit des passagers de quitter un avion afin de monter à bord d’un autre dans les cas de retards relevant de la responsabilité de la compagnie aérienne.*
- *Éclaircir la politique de la compagnie aérienne en ce qui concerne les événements en dehors de*

son contrôle et les politiques touchant les mineurs (14 ans et moins), et prendre des mesures pour que ceux-ci puissent s’asseoir près de leurs parents.

Un nom pour la charte des droits des passagers aériens

On a par la suite demandé aux participants de donner leurs préférences quant aux noms proposés pour cette déclaration des droits. La plupart des participants d’Edmonton préféraient le nom « **Charte des droits des passagers aériens** », car à leur avis, il décrivait avec exactitude le sujet et le contenu de la déclaration en question. Au contraire, le nom « Régime des droits des passagers aériens » n’a pas eu la cote, car d’après les participants, le mot « régime » lui donnait un air trop militaire. La plupart des participants de Québec ont jugé appropriée l’utilisation du mot « charte », même si certains ont fait d’autres suggestions comme « politique des droits », « réglementation », « règles » et « directives ». Les participants n’estimaient pas que le mot « régime » avait le même sens que le mot « charte » et qu’il pouvait remplacer celui-ci.

Justice

Peines minimales obligatoires

Le sujet suivant a fait l’objet d’une discussion à Mississauga. Lorsqu’on a demandé aux participants s’ils connaissaient les peines minimales obligatoires, la plupart des participants ont dit qu’ils en avaient entendu parler; il s’agirait de la peine minimale pour certains crimes, la peine minimale dépendant du type de crime. Lorsqu’on leur a demandé si le Canada avait des peines minimales obligatoires, plusieurs étaient incertains, mais quelques-uns ont présumé qu’elles existaient pour les crimes graves, comme les meurtres et les agressions sexuelles graves.

On a alors lu aux participants une courte description des peines minimales obligatoires, puis on les a invités à les commenter. Les opinions touchant la question de savoir si les peines minimales obligatoires rendaient plus juste ou moins juste le système de justice pénale étaient plutôt divisées. Ceux qui avaient l’impression qu’elles rendaient le système plus juste étaient favorables à l’idée qu’une même peine s’applique aux crimes équivalents, peu importe le contexte socioéconomique. Ceux qui étaient d’avis que les peines minimales obligatoires rendaient le système moins juste ont quant à eux dit que cette stratégie empêchait la prise en considération de chaque situation individuellement et qu’elle mènerait à des peines allégées. Au-delà des perceptions que ces peines rendaient le système plus juste ou moins juste, beaucoup de participants estimaient que les peines minimales obligatoires ne devraient pas être annulées, tout spécialement pour les récidivistes.

Par la suite, le modérateur a donné de l’information sur une stratégie qui pourrait remplacer les peines minimales obligatoires et que la cour pourrait imposer si le contrevenant avait fait un programme de traitement. Les participants croyaient que cela devrait dépendre de la gravité du crime – plus le crime est grave, plus la peine minimale obligatoire appliquée doit être importante. En raison d’un manque de renseignements sur les mesures de rechange ou les programmes de traitement, certains participants se

sont montrés réticents à donner leur opinion. Quelques-uns ont dit qu’ils avaient l’impression que les peines minimales obligatoires ne devraient pas être éliminées dans ces circonstances, mais que les peines pourraient être réduites pour ceux ayant fait un programme de traitement.

On a également informé les participants de certaines situations dans lesquelles la Cour suprême a établi qu’une peine minimale obligatoire allait à l’encontre de la *Charte canadienne des droits et libertés* étant donné qu’une même peine s’appliquait également à des comportements moins graves. Les participants ont dit qu’à leur avis, les peines minimales obligatoires ne devraient pas s’appliquer aux crimes moins graves, et beaucoup ont laissé entendre qu’il faudrait infliger des peines minimales plus importantes aux auteurs des crimes les plus graves. Globalement, d’après les participants, les crimes graves nécessitent un élément dissuasif clair, et les peines minimales constituent une mesure efficace en ce sens.

Lorsqu’on leur a parlé de la possibilité d’annuler certaines peines minimales obligatoires ainsi que de rendre plus sévères les peines maximales permises pour certains crimes graves, la plupart des participants trouvaient que cela serait plus juste et que cela accroîtrait le pouvoir discrétionnaire des juges à l’égard des peines. Les participants étaient réticents à commenter l’incidence potentielle de ce changement sur les peines, mais ne croyaient pas que les juges interpréteraient l’imposition de peines maximales plus sévères comme un signe qu’ils devraient infliger des peines plus longues. Globalement, la confiance envers les juges était élevée, et les participants avaient en général l’impression que les juges appliqueraient la loi de manière équitable, à la lumière de la preuve présentée dans chaque affaire. Les participants ne savaient pas que les cours d’appel avaient le pouvoir d’annuler les peines des cours inférieures.

3. Annexes

Annexe A. Méthodologie de recherche

Cette série de recherches qualitatives fait partie d’un projet permanent de recherche qualitative. Au total, pendant l’année civile 2017, 144 groupes de discussion se seront réunis, en nombreuses vagues (jusqu’à 18 vagues séparées), puis il sera possible de renouveler le cycle annuel de recherche pour deux années additionnelles.

Cette quatrième vague comprenait seize groupes de discussion, dont les séances se sont déroulées du 5 avril 2017 au 27 avril 2017. Les séances de tous les groupes de discussion ont duré environ deux heures et ont eu lieu en soirée; dans chaque ville, la première séance débutait à 17 h 30, et la deuxième séance, à 19 h 30. Voici le lieu et les dates de ces séances :

- Winnipeg – 5 avril;
- Victoria – 6 avril;
- Windsor – 11 avril;
- Mississauga – 12 avril;
- Edmonton – 24 avril;
- Truro – 25 avril;
- Québec – 26 avril;
- Joliette – 27 avril.

Au total, 12 personnes ont été invitées à participer à chaque séance afin de garantir la présence d’au moins 8, 9 ou 10 participants à chacune. En tout, 151 participants ont pris part aux discussions. Tous les participants ont reçu une rétribution de 75 \$ pour avoir été présents aux séances dans les locaux des groupes de discussion.

Dans toutes les villes, les participants des groupes se voulaient représentatifs de la population canadienne de 20 ans et plus. Ils ont été choisis par téléphone au moyen d’un questionnaire officiel de dépistage aux fins de sélection. Le questionnaire de dépistage aidait à garantir un choix de participants constituant un bon échantillon de population et comprenant une juste proportion d’hommes et de femmes (chaque groupe devait être composé d’autant d’hommes que de femmes) présentant des âges, des niveaux de scolarité, des situations familiales et des revenus différents. Le questionnaire de sélection complet se trouve à l’annexe B.

L’outil de sélection a été conçu par Ipsos en collaboration avec le BCP, conformément aux caractéristiques techniques applicables au projet, c’est-à-dire aux Normes pour la recherche sur l’opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada – Recherche qualitative (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/rop-por/rechqual-qualres-fra.html>), ainsi qu’à toutes les lignes directrices et normes de l’Association de la recherche et de l’intelligence marketing (ARIM) touchant la réalisation de recherches qualitatives. Pour chaque groupe, un professionnel de recherche d’Ipsos a joué le rôle de modérateur.

Conformément aux Normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada – Recherche qualitative ainsi qu'aux lignes directrices de l'ARIM touchant la réalisation de recherches qualitatives, Ipsos a informé les participants des droits que leur confère la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Ipsos a fourni aux participants des détails sur le déroulement des séances des groupes. Ipsos a obtenu le consentement des participants à l'égard de l'enregistrement audio/vidéo des discussions et de la présence d'observateurs, puis a expliqué l'objectif du miroir d'observation ainsi que les règles fondamentales de protection de la vie privée et de confidentialité, y compris le fait que les enregistrements seraient détruits conformément aux lignes directrices de l'ARIM. En outre, Ipsos a informé les participants de la nature volontaire de leur participation.

Comme c'est la norme dans le cas des recherches qualitatives menées pour le compte du gouvernement du Canada, l'ensemble des participants à cette étude devaient répondre aux conditions suivantes :

- N'avoir participé à aucune séance de groupe de discussion dans les six derniers mois.
- Dans les deux dernières années, n'avoir participé à aucune séance de groupe de discussion ou à aucun entretien approfondi sur des questions liées au sujet à l'étude.
- Avoir participé à un maximum de quatre séances de groupe de discussion ou entretiens approfondis au cours des cinq dernières années.
- Pour au moins le tiers des participants de chaque groupe, n'avoir jamais pris part à une discussion de groupe ou à un entretien en profondeur.
- Maîtriser suffisamment l'anglais (ou le français pour les groupes de Drummondville) pour participer pleinement aux séances du groupe de discussion.
- Les participants, de même que leur famille, ne travaillent pas pour l'une des entités suivantes :
 - un cabinet spécialisé en recherches;
 - un magazine ou journal;
 - une agence de publicité ou une entreprise de graphisme;
 - un parti politique;
 - une station de radio ou de télévision;
 - une entreprise de relations publiques;
 - le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial.

Comme c'est le cas pour toutes les recherches menées par Ipsos, les coordonnées des participants sont confidentielles, et toute l'information permettant d'identifier ceux-ci a été retranchée des données, conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* du Canada.

Annexe B. Guide de recrutement

**Recruitment Screener
Government of Canada**

Hello, my name is _____. I'm calling from Ipsos, a national public opinion research firm. On behalf of the Government of Canada we're organizing a series of discussion groups with Canadians to explore current issues of importance to the country. A variety of topics will be discussed and we are interested in hearing your opinions.

EXPLAIN FOCUS GROUPS. About ten people like you will be taking part, all of them randomly recruited just like you. For their time, participants will receive an honorarium of \$75. But before we invite you to attend, we need to ask you a few questions to ensure that we get a good mix and variety of people. May I ask you a few questions?

- Yes **CONTINUE**
- No **THANK AND TERMINATE**

Participation is voluntary. No attempt will be made to sell you anything or change your point of view. The format is a “round table” discussion lead by a research professional. All opinions expressed will remain anonymous and views will be grouped together to ensure no particular individual can be identified.

S1) Do you or any member of your household work in or has retired from:

	YES	NO
Market Research or Marketing	1	2
Public Relations or Media (TV, Print)	1	2
Advertising and communications	1	2
An employee of a political party	1	2
An employee of a government department or agency, whether federal or provincial	1	2

IF “YES” TO ANY OF THE ABOVE, THANK AND TERMINATE

S2) Are you a Canadian citizen at least 20 years old who normally resides in the [INSERT LOCATION] area?

- Yes 1 **CONTINUE**
- No 2 **THANK AND TERMINATE**

S3) How long have you lived in [CITY]? _____

TERMINATE IF LESS THAN 2 YEARS

S4) Are you the head or co-head of your household?

Yes	1	CONTINUE
No	2	THANK AND TERMINATE

S5) Have you ever attended a consumer group discussion, an interview or survey which was arranged in advance and for which you received a sum of money?

Yes	1	MAX. 1/3 PER GROUP
No	2	GO TO Q1

S6) How long ago was it? _____

TERMINATE IF IN THE PAST 6 MONTHS

S7) How many consumer discussion groups have you attended in the past 5 years?

TERMINATE IF MORE THAN 4 DISCUSSION GROUPS

ASK ALL

Q1) Could you please tell me what age category you fall in to? Are you...

Under 20	0	THANK AND TERMINATE
20-24 years	1	} ENSURE GOOD MIX PER GROUP
25-34 years	2	
35-44 years	3	
45-54 years	4	
55-64 years	5	
65+ years	6	
Refuse	9	THANK AND TERMINATE

Q2) Do you currently have children under the age of 18 living in the house with you?
[RECRUIT MIX]

Yes	1
No	2

Q2a) Do you currently have children under the age of 13 living in the house with you?
[RECRUIT MIN 3 per group]

- Yes 1
- No 2

Q3) How many people above the age of 18 are there in your household?

- One 1
- More than one 2

Q4) Could you please tell me what is the last level of education that you have completed?

- Some high school 1
 - Completed high school 2
 - Some College/University 3
 - Completed College/University 4
 - RF/DK 9
- } **ENSURE**
GOOD
MIX PER
GROUP

Q5) What is your current employment status?

- Working full-time 1
 - Working part-time 2
 - Self-employed 3
 - Retired 4
 - Currently not working 5
 - Student 6
 - Other 7
 - DK/RF 9
- } **MAX 3 PER GROUP**

Q6) [IF EMPLOYED/RETIRED] What is/was your current/past occupation?
(PLEASE SPECIFY)

Q7) Which of the following categories best describes your total household income? That is, the total income of all persons in your household combined, before taxes **[READ LIST]**?

- Under \$20,000 1
 - \$20,000 to just under \$ 40,000 2
 - \$40,000 to just under \$ 60,000 3
 - \$60,000 to just under \$ 80,000 4
 - \$80,000 to just under \$100,000 5
 - \$100,000 to just under \$150,000 6
 - \$150,000 and above 7
 - DK/RF 99
- } **Ensure good mix by...**
Recruiting 2-3 from the below
\$40K category
Recruiting 3-4 from the between
\$40 and \$80K category
Recruiting 5-6 from the above

Q8) **DO NOT ASK – NOTE GENDER**

Male	1	} ENSURE 50-50 SPLIT
Female	2	

Q9) If you won a million dollars what would be the first two things you would do with the money? (**MUST HAVE TWO RESPONSES TO ACCEPT. TERMINATE IF FLIPPANT, COMBATIVE OR EXHIBITS DIFFICULTY IN RESPONDING**)

TERMINATE IF RESPONDENT OFFERS ANY REASON SUCH AS SIGHT OR HEARING PROBLEM, A WRITTEN OR VERBAL LANGUAGE PROBLEM, A CONCERN WITH NOT BEING ABLE TO COMMUNICATE EFFECTIVELY OR IF YOU HAVE A CONCERN.

During the discussion, you will be audio- and videotaped. This taping is being done to assist us with our report writing. Also, in this room there is a one-way mirror. Sitting behind the mirror may be Government of Canada staff, including members of the staff from the department that sponsored this research, and by staff members from Ipsos. This is standard focus group procedure to get a first-hand look at the research process and to hear first-hand your impressions and views on the research topic.

Do you agree to be observed for research purposes only?

Yes	1	THANK & GO TO INVITATION
No	2	THANK & TERMINATE

******(IN EACH LOCATION, PLEASE ENSURE TWELVE (12) PARTICIPANTS ARE RECRUITED FOR 8-10 TO SHOW)******

[Read to Stand-by Respondents]

Thank you for answering my questions. Unfortunately, at this time, the group you qualify for is full. We would like to place you on our stand-by list. This means that if there is an opening in the group, we would then call you back and see if you are available to attend the discussion. May I please have a daytime contact number, an evening contact number and an email address, if you have one, so that we can contact you as soon as possible if an opening becomes available?

[RECORD CONTACT INFO]

[Read to Screened in Respondents]

Wonderful, you qualify to participate in one of these group discussions which will take place on, (DATE) @ (TIME) for no more than 2 hours. The Government of Canada is sponsoring this research. All those who participate will receive a **\$75** honorarium as a thank you for their time.

Do you have a pen handy so that I can give you the address where the group will be held? It will be held at:

Location	Time	Date
April 5 th Winnipeg NRG Research Suite 804-213 Notre Dame Avenue	Group 1 – 5:30pm Group 2 – 7:30pm	April 5 th , 2017
April 6 th Victoria R.A. Malatest 858 Pandora Avenue	Group 1 – 5:30pm Group 2 – 7:30pm	April 6 th , 2017
April 11 th Windsor St. Clair Centre for the Arts 201 Riverside Drive West Erie and Huron Rooms	Group 1 – 5:30pm Group 2 – 7:30pm	April 11 th , 2017
April 12 th : Mississauga Infoquest Research 6655 Kitimat Road Unit 12	Group 1 – 5:30pm Group 2 – 7:30pm	April 12 th , 2017
April 24 th Edmonton Trend Research 10147-104 Street NW	Group 1 – 5:30pm Group 2 – 7:30pm	April 24 th , 2017
April 25 th : Truro Holiday Inn Truro 437 Princess Street Birch Room (participants), Aspen (client)	Group 1 – 5:30pm Group 2 – 7:30pm	April 25 th , 2017
April 26 th Quebec SOM Recherche 3340, rue de LaPerade 3 rd Floor	Group 1 – 5:30pm Group 2 – 7:30pm	April 26 th , 2017
April 27 th : Joliette Château Joliette 450 St-Thomas, Joliette QC J6E 3R1 450-752-2525 Salon Bach: Participants Salon Chopin: Observateurs	Group 1 – 5:30pm Group 2 – 7:30pm	April 27 th , 2017

We ask that you arrive at least 20 minutes early to be sure you locate the facility and have time to check-in with the hosts. Prior to being admitted into the focus group room you will be required to sign a non-disclosure agreement, failure to do so will result in you being denied participation in the focus group session for which you have been selected. Payment of the incentive is contingent on participation in the focus group sessions.

In addition, we will be checking your identification prior to the group, so please be sure to bring two pieces of government issued photo identification with you (i.e. driver’s license, health card or other). Also, if you require glasses for reading, please bring them with you.

As we are only inviting a small number of people, your participation is very important to us. We have invited you to participate based on the questions we went through a moment ago, so we ask that you do not send a representative on your behalf should you be unable to participate. **IF FOR SOME REASON YOU ARE UNABLE TO ATTEND, PLEASE CALL SO THAT WE MAY GET SOMEONE TO REPLACE YOU.** You can reach us at 1-xxx-xxx-xxxx at our office. Someone will call you the day before to remind you about the discussion.

What would be a good time to reach you?

And at what telephone numbers?

May I please get your name? ON FRONT PAGE

Thank you very much for your help!

Annexe C. Guides de discussion

INTRODUCTION (5 minutes)

ACTIONS DU GOUVERNEMENT (5 minutes)

- Qu’avez-vous vu, lu ou entendu récemment à propos du gouvernement du Canada?
 - SONDER : Avez-vous entendu quoi que ce soit à propos du financement des soins de santé?

ENJEUX LOCAUX (20 minutes)

FEUILLE :

- Je vais vous remettre une feuille sur laquelle figurent divers éléments. Je vous demanderais de cocher tous ceux qui constituent selon vous une préoccupation majeure dans votre collectivité.

REMARQUE : LISTE N’A PAS À ÊTRE PRÉSENTÉE DANS CET ORDRE AUX PARTICIPANTS.

Rétrécissement de la classe moyenne

Capacité de réussite des entreprises et des industries locales

Vieillesse de la population

Offre de services de garde abordables

Offre de services de soins de santé

Offre d’emplois

Offre de transport en commun

Offre de services

Coût du logement

Criminalité

Surdoses de médicaments

Itinérance

Intégration des immigrants dans la collectivité

Montant des prestations d’assurance-emploi pour ceux qui n’arrivent pas à trouver du travail

Faibles taux d’obtention de diplômes d’études secondaires

Pauvreté

Préservation de la salubrité de l’environnement

Qualité des routes et des ponts

Congestion routière

Départ des jeunes à la recherche de possibilités ailleurs

Je vous demanderais maintenant d’encercler les deux ou trois éléments qui vous préoccupent le plus.

- Y a-t-il quoi que ce soit qui manque dans cette liste? Autre chose?

SI LE TEMPS LE PERMET – PARLER DE QUELQUES ENJEUX QUI ONT ÉTÉ ENCERCLÉS :

- Quel est le problème *exactement*? *Pourquoi* est-ce un problème?
- S’agit-il d’une situation qui s’est détériorée au cours des dernières années ou d’un problème qui a toujours existé?

COMPÉTENCES (30 minutes)

- Est-ce que quelqu’un a entendu quoi que ce soit à propos du budget fédéral?

SI OUI, SONDER EN PROFONDEUR :

- Qu’avez-vous entendu?
- Quelles initiatives prévoit-il?
- Avez-vous entendu quoi que ce soit à propos du budget et de la formation axée sur les compétences?

- Je vais vous lire quelques-unes des initiatives en matière d’innovation et de formation axée sur les compétences annoncées par le gouvernement fédéral dans le budget :

Rendre les études postsecondaires plus abordables

Donner aux étudiants de niveau postsecondaire les compétences recherchées par les employeurs au moyen de l’apprentissage intégré au travail

Rendre accessibles à un plus grand nombre de Canadiens les programmes de formation axée sur les compétences et de recyclage professionnel

Offrir davantage de prêts et de bourses aux étudiants afin de faciliter le retour aux études d’apprenants adultes pour acquérir de nouvelles compétences professionnelles

Permettre aux Canadiens prestataires d’assurance-emploi (AE) admissibles de retourner aux études pour acquérir de nouvelles compétences professionnelles sans perdre leurs prestations d’AE

- Quels sont selon vous les avantages des investissements dans ce domaine?
- Si vous songez à votre dernière transition professionnelle, est-ce que certaines de ces mesures auraient pu vous aider? Si vous n’avez pas vécu de transition professionnelle, essayez d’imaginer que vous en avez vécu une ou songez à une transition que vous avez peut-être vécue il y a longtemps.
- Voyez-vous des inconvénients aux investissements dans ce domaine?

FEUILLE

- Je vais vous remettre une feuille sur laquelle figurent de courts énoncés expliquant pourquoi il est important d’investir dans l’amélioration des compétences. J’aimerais que vous marquez d’un crochet l’un ou l’autre des énoncés qui fait en sorte que vous voyez d’un œil positif l’investissement dans l’amélioration des compétences et d’un X l’un ou l’autre des énoncés qui fait que vous le voyez d’un œil négatif. Ensuite, encerclez un ou deux énoncés qui constituent à votre avis l’argument le plus convaincant pour expliquer l’importance d’investir dans la formation axée sur les compétences au sein d’une économie en mouvement :

Pour vous assurer que votre prochain emploi sera un meilleur emploi

Pour avoir la formation et les compétences vous permettant d’améliorer vos perspectives de carrière tout en conciliant vie personnelle et vie professionnelle

Procurer de nouvelles compétences et la formation nécessaires pour trouver et conserver un bon emploi, bien rémunéré

Favoriser une culture d’acquisition continue de savoir

Libérer notre plein potentiel grâce au perfectionnement des compétences

Aider les Canadiens à s’adapter au marché du travail en évolution, peu importe l’étape où ils en sont dans leur carrière

- Est-ce que l’un ou l’autre de ces énoncés vous contrarie ou entraîne une réaction négative de votre part? De quelle façon?
- Lequel avez-vous encerclé en guise d’argument le plus convaincant? Pourquoi avez-vous eu cette réaction face à cet argument?

OPIOÏDES (25 minutes)

- Est-ce que quelqu’un a entendu quoi que ce soit aux nouvelles à propos des opioïdes? Pouvez-vous m’expliquer ce qui se passe dans vos propres mots?
 - Pouvez-vous nommer des opioïdes? (SONDER sur la connaissance de « Fentanyl » si personne ne le mentionne)
- Selon vous, quel type de personne cela touche-t-il le plus?
 - Si les réponses sont vagues, SONDER en demandant aux participants d’indiquer les personnes qui sont selon eux les plus victimes de surdoses d’opioïdes – personnes âgées vs d’âge moyen vs adolescents, sans-abri vs personnes à faible revenu vs à revenu moyen vs à revenu élevé, toxicomanes versus personnes qui ne consomment pas de nombreuses drogues illicites

CLARIFIER AU BESOIN :

Les opioïdes sont des médicaments qui comprennent des analgésiques sur ordonnance et des drogues illicites comme l’héroïne et le fentanyl. L’usage abusif peut entraîner la dépendance, la surdose et la mort. Récemment, l’émergence du fentanyl et d’autres puissants médicaments opioïdes a causé un nombre sans précédent de décès.

- À votre avis, qu’est-ce qui a provoqué le problème actuel avec les opioïdes? Qui ou quoi faut-il blâmer?

- *Faire l’exercice de classement des trois principaux responsables du problème actuel parmi les suivants (même si les participants n’en savent pas beaucoup sur le sujet, leur demander de répondre à la lumière de leurs perceptions) : les sociétés pharmaceutiques qui fabriquent des produits dangereux, les médecins qui ne prescrivent pas correctement, les gangs, le manque de contrôle à la frontière, le manque de surveillance policière, les gens qui prennent de mauvaises décisions*
- Que devrait faire le gouvernement fédéral devant cette situation?
- *Faire l’exercice de classement des trois principales mesures gouvernementales qui seraient les plus efficaces selon eux :*
 - Campagnes de sensibilisation pour renseigner la population sur les risques
 - Meilleure réglementation des substances nocives
 - Consacrer plus d’argent à la surveillance policière
 - Resserrer les règles pour les médecins
 - Meilleurs contrôles à la frontière
 - Plus de programmes de traitement
 - Investir davantage dans les habitations à loyer modique
 - Mener des recherches et recueillir plus de données sur le problème
 - Autoriser plus de sites d’injection sécuritaires afin de prévenir les surdoses

CANADA–É.-U. (20 minutes)

- Est-ce que quelqu’un a entendu quoi que ce soit dernièrement à propos des relations canado-américaines? Quoi exactement?
- Le Canada doit-il changer sa façon de faire des affaires avec les États-Unis? Si oui, de quelle manière?
- Quels sont les enjeux les plus importants sur lesquels le Canada et les États-Unis doivent travailler ensemble?
- Est-ce que quelqu’un a entendu quoi que ce soit à propos de demandeurs d’asile qui arrivent au Canada en provenance des États-Unis? Qu’avez-vous entendu?
 - À votre connaissance, qu’arrive-t-il à ces personnes qui traversent la frontière?

RENSEIGNEMENTS CONTEXTUELS À L’INTENTION DU MODÉRATEUR :

Si une personne arrive au Canada par un point d’entrée terrestre désigné et demande l’asile, l’Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) détermine si elle peut ou non entrer au pays.

- Que pensez-vous de l’approche du gouvernement du Canada dans son intervention auprès de ces personnes? Doit-il changer son approche? Comment?
 - SONDER : Renforcement de la sécurité à la frontière? Accepter un plus grand nombre de demandes d’asile?
- Est-ce que quelqu’un a entendu parler de l’Entente sur les pays tiers sûrs? Pouvez-vous expliquer ce que c’est?

CLARIFIER AU BESOIN :

L’Entente sur les pays tiers sûrs entre le Canada et les États-Unis fait partie du Plan d’action canado-américain pour une frontière intelligente. En vertu de l’entente, les demandeurs d’asile doivent réclamer le statut de réfugié dans le premier pays sûr où ils arrivent, à moins d’être admissibles à une dérogation dans le cadre de l’entente.

Depuis les années 1980, partout dans le monde, les pays utilisent des ententes sur les pays tiers sûrs comme moyen d’atténuer les pressions sur les systèmes d’asile provoquées par la croissance soutenue de la migration à l’échelle mondiale. Au milieu des années 1990, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a accordé son appui à ce type d’ententes.

- Certains analystes affirment que si cette entente était révoquée, il y aurait fort probablement une augmentation du nombre de personnes qui arrivent au pays en provenance des États-Unis en demandant l’asile au Canada. Selon ce que vous en savez, que pensez-vous de cette entente?

RENSEIGNEMENTS CONTEXTUELS À L’INTENTION DU MODÉRATEUR :

L’Entente sur les pays tiers sûrs ne concerne pas les personnes qui entrent illégalement au Canada (p. ex. qui passent par les champs plutôt que par un point d’entrée désigné). Ces personnes ne peuvent pas être renvoyées aux États-Unis.

Si elles sont admissibles à une demande d’asile :

- dans la plupart des cas, elles sont libérées en attendant une audience devant la Commission de

CONCLUSION (5 minutes)